



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

protection

Question écrite n° 71369

Texte de la question

M. Jean-Claude Guibal attire l'attention de Mme la secrétaire d'État chargée de l'écologie sur l'année internationale de la biodiversité. L'ONU a choisi de déclarer l'année 2010 année de la biodiversité afin d'alerter l'opinion publique sur le déclin de la biodiversité dans le monde. L'objectif est de parvenir à une mobilisation planétaire en faveur de la préservation et de la découverte des espèces terrestres. En conséquence, il lui demande comment le Gouvernement compte s'engager pour alerter l'opinion publique sur l'état et les conséquences du déclin de la biodiversité dans le monde.

Texte de la réponse

La France possède un patrimoine naturel exceptionnel grâce à sa présence sur deux continents et trois océans. Cette richesse lui confère une responsabilité particulière en matière de protection de la biodiversité. C'est pourquoi la France a ratifié en 1994, la Convention pour la diversité biologique (CBD) et s'est dotée en 2004 d'une stratégie nationale pour la biodiversité (SNB). Ainsi, la France a adhéré à l'appel lancé par l'Organisation des Nations unies qui a décrété 2010 « année internationale de la biodiversité ». L'objectif de l'opération est de sensibiliser, dans la durée, les citoyens du monde entier aux enjeux de la préservation de la diversité biologique. 190 autres pays sont appelés à se mobiliser. En France, le ministère de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de la mer, en charge des technologies vertes et des négociations sur le climat (MEEDDM) a lancé depuis janvier 2010 un dispositif de sensibilisation des Français utilisant différents vecteurs : un portail Internet dédié - www.biodiversité2010.fr - qui renseigne sur l'actualité de cette année internationale, la diffusion de programmes courts sur les chaînes de France Télévision - les « héros de la biodiversité » - pour illustrer le sujet au travers de témoignage, un grand jeu multisupport intitulé le « Quiz de la biodiversité » que TF1 a lancé début avril 2010, ainsi que des événements locaux labellisés partout en France. La production du film Océan du réalisateur Perrin a également été soutenue. Par ailleurs, La Biodiversité à travers des exemples, publié en deux tomes et réalisé par le conseil scientifique du patrimoine naturel et de la biodiversité est réédité. Il démontre, à travers une soixantaine d'exemples concrets plus ou moins connus, l'omniprésence au quotidien du thème et de l'enjeu de la biodiversité. Ces publications sont destinées à des publics variés et sont très appréciées. Le projet des Atlas de la biodiversité dans les communes vise d'une part, à sensibiliser les élus, la population et les acteurs socio-économiques aux enjeux de biodiversité, et d'autre part, à compléter les connaissances naturalistes disponibles à l'échelle locale. Ce projet a pour objectif de susciter, par la prise en charge de mille communes sur trois ans, un intérêt généralisé pour les enjeux de biodiversité à l'échelle locale, permettant une meilleure prise en compte de ceux-ci dans les politiques publiques, en particulier dans les documents d'urbanisme. Ce projet, construit de manière partenariale entre le MEEDDM, le MNHN, les associations de protection de la nature, et les associations d'élus, a été lancé en avril, avec l'Association des écomaires lors d'une journée sur le terrain. Le MEEDDM soutient aussi les opérations de sensibilisation conduites par des associations, notamment la fête de la nature où 4 000 opérations partout en France permettent de découvrir de façon ludique ce qu'est la biodiversité. Des actions sont également menées par les établissements publics. Ainsi, le Muséum national d'histoire naturelle (MNHN), l'Office pour les insectes et leur

environnement (OPIE), la Fondation nature et découvertes et la fondation Nicolas Hulot ont mis en place un suivi photographique des insectes pollinisateurs (SPIPOLL). L'objectif est de mesurer la diversité des insectes pollinisateurs, grâce à un suivi photographique pouvant être réalisé par tout citoyen, quel que soit son niveau de connaissance. Au sein de la plate-forme Vigie-Nature, il permet de susciter, chez le plus grand nombre, un intérêt pour la biodiversité tout en améliorant les connaissances naturalistes à l'échelle nationale. Le développement des sciences participatives associant toutes les personnes volontaires est au coeur des actions de sensibilisation. L'année 2010 est également l'occasion de repenser les politiques publiques et privées pour la biodiversité. Un effort est engagé pour réfléchir à la manière de mettre en valeur le vivant dans les projets de développement de notre société. Le ministère a mobilisé 400 acteurs lors de la conférence française pour la biodiversité des 10, 11 et 12 mai 2010 sur le site exceptionnel de Chamonix-Mont-Blanc. Cette rencontre, qui précède la vingtième édition du festival des Sciences, de la terre et de ses hommes a permis de poser les jalons d'un nouveau cadre d'action pour la biodiversité.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Claude Guibal](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 71369

Rubrique : Environnement

Ministère interrogé : Écologie

Ministère attributaire : Écologie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 16 février 2010, page 1566

Réponse publiée le : 6 juillet 2010, page 7587